

Le projet hydro-électrique Grande-Baleine

Charest: «On ne bafoue pas les droits du Québec»

Frédéric TREMBLAY Québec (PC)

Selon le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, «c'est de la démagogie de dire qu'on bafoue les droits du Québec» dans le dossier Grande-Baleine.

Au cours d'un récent entretien avec La Presse Canadienne, Jean Charest s'est plu à rappeler que l'un de ses prédécesseurs, Lucien Bouchard, aurait été plus loin que lui, en mettant en branle la dimension fédérale de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, en plus du PFEED (Processus fédéral d'examen et d'évaluation environnemental).

«Lucien Bouchard, qui n'est pourtant pas un fédéraliste zélé, aurait pris des mesures encore beaucoup plus contraignantes», assure le ministre.

Il y a une dizaine de jours, le ministre Charest annonçait la mise sur pied d'une commission fédérale indépendante chargée d'effectuer un seul examen global du projet hydro-électrique Grande-Baleine, par le biais du PFEED.

Québec opposé

Il annonçait en même temps que le processus fédéral de la Convention de la Baie-James ne serait pas appliqué.

Québec est opposé à l'application du PFEED parce qu'il confère au fédéral un droit de regard sur les infrastructures (routes et aéroports), en plus de lui procurer une très large latitude dans l'examen du dossier Grande-Baleine en général (dont la raison d'être du projet).

L'application du PFEED déplaît aussi à Québec parce qu'il risque de repousser le début des travaux de réalisation des infrastructures de Grande-Baleine, qui doivent normalement commencer cet automne.

C'est la position maintes fois répétée par les autorités québécoises, notamment par le ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon. Cette dernière a cependant refusé d'accorder une entrevue dans le cadre de ce reportage.

L'extra-territorialité du projet Grande-Baleine (notamment dans la baie d'Hudson), son impact sur les eaux navigables et sur la faune aqua-



Jean Charest, ministre de l'Environnement du Canada

tique, sont autant de domaines de compétence fédérale, rappelle le ministre, et qui justifient l'intervention d'Ottawa dans le dossier.

Le projet Grande-Baleine prévoit la construction de trois centrales d'une puissance de 3000 mégawatts, de quatre réservoirs et de 154 digues au coût de 12,6 milliards \$.

Mais auparavant, il faudra construire 600 kilomètres de routes et trois aéroports.

Cinglant

Le ministre Charest s'est aussi montré cinglant à l'endroit du Québec en qualifiant de «fiction» et de «contraire au bon sens» la décision du gouvernement de Robert Bourassa de scinder en deux l'évaluation environnementale du projet hydro-électrique Grande-Baleine (infrastructures d'accès d'une part, et le complexe lui-même d'autre part).

«Nous, on a l'intention de respecter les règles de l'art, parce que nous assumons nos responsabilités», a fait valoir Jean Charest.

A cet égard, Jean Charest ne dédaigne pas souligner que même le ministre québécois de l'Environnement,

Pierre Paradis, s'est toujours dit favorable sur le plan de l'art avec la réalisation d'une seule étude globale.

N'est-il pas surprenant alors que son homologue du Québec et lui-même ne soient pas parvenus à trouver un terrain d'entente, deux ministres - ce qui n'est pas pour nuire - qui proviennent tous deux de la région de l'Estrie?

«Les gouvernements ne réussissent jamais à s'entendre sur tout», se contente de répondre M. Charest, qui ne peut mesurer l'impact politique de cet échec au moment où Ottawa a désespérément besoin du Québec pour sauvegarder l'unité du pays.

Récents discordes

Cette nouvelle confrontation ajoute encore plus d'huile sur le feu dans les relations Québec-Ottawa, déjà mises à rude épreuve par d'autres récentes discordes.

En mai dernier, Ottawa annonçait la création d'un ministère du Développement économique régional uniquement pour le Québec, ce qui avait été perçu comme une ingérence flagrante du fédéral dans un domaine de juridiction provinciale.

Quelques semaines plus tôt, dans le cadre du Discours du trône, le gouvernement de Brian Mulroney indiquait son intention d'établir des normes nationales en matière d'éducation, un champ également de compétence provinciale.

Cette intervention fédérale avait à tout le moins embarrassé le gouvernement du Québec, qui avait cherché à obtenir des assurances de la part d'Ottawa sur la portée précise de ses intentions.

Souveraineté

Si Jean Charest se dit incapable d'établir les répercussions politiques de sa prise de position dans le dossier Grande-Baleine, il s'empresse de préciser que même un Québec souverain ne pourrait échapper aux exigences environnementales.

«L'environnement n'a pas à payer le prix de la souveraineté», soumet M. Charest, rappelant le caractère extra-territorial des répercussions environnementales du futur complexe hydroélectrique Grande-Baleine.

«Les autres provinces voudraient faire partie de l'évaluation environnementale du projet», explique-t-il.

Le rêve de Bourassa risque de devenir un cauchemar

Québec (PC)

La réalisation du projet hydro-électrique Grande-Baleine, ce rêve qui tient tant à cœur à Robert Bourassa, risque bien de se transformer en cauchemar, s'il faut en croire l'avocat principal des Cris, Me James O'Reilly.

«A Oka, j'ai vécu l'enfer. J'espère ne plus jamais revivre ça, mais je sais que ça va se reproduire, c'est ça qui est déprimant», a confié récemment Me O'Reilly, au cours d'un entretien avec La Presse Canadienne.

Ce que craint le défenseur de la cause criste, c'est le déploiement à Grande-Baleine d'un véritable bataillon de membres de la Sûreté du Québec, ou même de l'armée canadienne, afin de permettre le début des travaux de réalisation des infrastructures (routes et aéroports) devant mener au futur complexe hydro-électrique.

Si jamais tel scénario devait se concrétiser, avertit Me O'Reilly, «n'importe quoi peut arriver».

«Si Québec décide d'envahir avec la police et l'armée, là, le plus grand risque viendra de l'extérieur, il y aura d'autres groupes autochtones qui viendront à Grande-Baleine», prévient Me O'Reilly, qui jure cependant des intentions pacifistes des Cris.

«Les Cris ne sont pas violents, ils ne porteront pas de fusil», assure-t-il.

Pacifisme et bataille

Mais pacifisme ne signifie pas immobilisme, et les Cris promettent de livrer à bras armés bataille.

Déjà, le chef du Grand conseil des Cris, Matthew Coon-Come, a fait savoir que la lutte serait entreprise sur le terrain s'il le faut.

Les Cris sont prêts «à se coucher» devant les bulldozers d'Hydro-Québec pour les empêcher de bouger, a notamment déclaré M. Coon-Come.

Le nouveau président de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, s'est empressé, de son côté, d'accorder publiquement son appui aux Cris.

Il a notamment annoncé la mise sur pied d'une coalition pancanadienne pour la défense des droits des

Cris contre les méga-projets.

Pendant ce temps, les hostilités sur le front juridique n'en sont pas moins intenses.

«On fait tout en notre possible pour que ça se conclue selon les règles», soutient Me O'Reilly, faisant ainsi référence à la kyrielle de procédures judiciaires qu'il a entreprises au nom des Cris.

Dans le cas où Québec déciderait de débiter les travaux d'infrastructures devant donner accès au complexe Grande-Baleine (routes et aéroports) malgré les démarches juridiques en cours, Me O'Reilly affirme que «24 heures» suffiront pour bloquer, par voie d'injonction, l'action d'Hydro-Québec.

Cette injonction serait obtenue à la faveur de la cause de fond présentée par les Cris et pendante devant les tribunaux depuis avril 1990.

Requête

Dans cette requête, déposée à la fois en cour supérieure du Québec et en cour fédérale, les Cris prétendent que la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qu'ils ont signée en 1975, n'a pas eu pour effet d'annihiler leurs droits sur les richesses naturelles que comporte ce territoire.

Au nombre des autres poursuites judiciaires entreprises par les Cris, l'une vise à contester la scission par Québec du projet Grande-Baleine en deux, les infrastructures d'une part, et le barrage et les réservoirs d'autre part.

Cette cause sera entendue en cour supérieure du Québec le 16 septembre prochain.

«Grande-Baleine a tous les ingrédients pour devenir l'une des grandes causes symboliques autochtones», sinon la plus importante à ce jour, analyse Me O'Reilly.

En fait, juge-t-il, après l'obstruction orchestrée autour d'Elijah Harper contre l'accord du lac Meech, et la crise qui a brisé la quiétude de la petite municipalité d'Oka l'été dernier, «les relations entre Blancs et autochtones sont à un point tournant».

De l'avis de Me O'Reilly, l'impatience a maintenant gagné les Cris, «qui ont souffert beaucoup».

«C'est un choix de société qui est en cause»

— le président de l'UQCN

Québec (PC)

«On a voulu vendre le projet Grande-Baleine comme de la salade, alors que c'est un choix de société», lance le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et membre du bureau de direction du Forum Grande-Baleine, Pierre Gosselin.

Le Forum Grande-Baleine, un organisme indépendant formé d'experts, s'est donné pour mission de scruter à la loupe le controversé projet hydro-électrique.

M. Gosselin juge essentiel de prendre le temps nécessaire pour «avoir un examen réel du projet et non pas un simulacre pour la forme».

Mais pour le président de la FTQ, Fernand Daoust, de la Coalition pour la défense de Grande-Baleine (regroupement de gens d'affaires et de syndicats), il est au contraire urgent de commencer les travaux cet automne et «d'en sortir», parce que «on est dans la mélasse jusqu'au cou».

Un avis qui est aux antipodes de celui défendu par l'UQCN et le Forum Grande-Baleine.

«Si 'bulldozer', ça se faisait autrefois, ça ne semble plus acceptable aujourd'hui de procéder de cette façon», soutient M. Gosselin, estimant «qu'il n'est pas trop tard pour prendre le bon chemin».

Marche arrière

Pour cette raison, Pierre Gosselin invite le gouvernement du Québec à faire marche arrière, non pas «en perdant la face, mais en respectant le monde».

Le Forum n'a pas pour but de s'opposer systématiquement au projet, rappelle-t-il, mais de favoriser réellement une évaluation sérieuse et rigoureuse.

Si un tel examen avait lieu, fait observer Pierre Gosselin, «peut-être que Grande-Baleine recevrait un appui très fort des groupes environnementaux et autochtones».

Pierre Gosselin souligne que les formes alternatives de production d'électricité, à base notamment du nucléaire, comportent probablement plus de risques pour l'environnement

que l'hydroélectricité.

Avant de mettre de l'avant le projet Grande-Baleine, explique le président de l'UQCN, il y a un certain nombre d'interrogations auxquelles il importe aussi de répondre.

Alors qu'Hydro-Québec plaide la croissance future de la demande d'électricité pour justifier son projet, M. Gosselin juge que «la société d'État nous a pas habitués à une grande précision dans ses prévisions».

D'autre part, se questionne M. Gosselin, ne serait-il pas possible d'améliorer les programmes actuels d'économie d'énergie?

Quant à l'argument économique voulant que le projet soit créateur de plusieurs dizaines de milliers d'emplois, M. Gosselin riposte qu'il serait possible d'investir dans d'autres secteurs de l'économie avec les mêmes résultats.

Pourquoi, par exemple, ne pas injecter de l'argent dans les routes au Québec «qui sont dans un piteux état», suggère-t-il.

Si Fernand Daoust se fait un ardent défenseur de Grande-Baleine, en raison des milliers d'emplois que le projet doit créer, il ne croit pas que le gouvernement du Québec et Hydro-Québec soient sans reproche.

«Ils (le gouvernement et Hydro-Québec) ont négligé leur devoir respectif durant quelques années», constate M. Daoust, ajoutant que là-dessus, «on est très critique».

Mais nonobstant les erreurs du passé, M. Daoust pense «qu'on doit maintenant trouver des mécanismes» pour permettre à toutes les parties de s'entendre rapidement pour ne pas compromettre le projet.

Face au problème cri, M. Daoust

trouve curieux que ce groupe autochtone s'oppose aussi farouchement au projet Grande-Baleine, et à l'évaluation environnementale entreprise par Québec, alors qu'ils sont signataires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

«Les Cris se sont engagés dans la Convention de la Baie-James. Ils semblent oublier ce qui a été signé», déplore-t-il.

Conscient de la crise sociale que laisse planer la résistance criste au projet, M. Daoust croit que le «gouvernement a une immense responsabilité de trouver les moyens et les lieux» pour éteindre le feu qui couve.

S'il le faut, pour éviter une confrontation directe avec les Cris, M. Daoust est disposé à retarder quelque peu le début des travaux de réalisation de Grande-Baleine, «mais pas pendant deux ans».

4299 \$

POUR UN GOODYEAR À 100%

RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURÉ D'ACIER \$48			
Dimension, flanc blanc	Bas prix courant	Dimension, flanc blanc	Bas Prix courant
P155/80R13	42,99	P205/75R14	65,99
P165/80R13	46,99	P205/75R15	65,99
P175/80R13	51,99	P215/75R15	69,99
P185/80R13	55,99	P225/75R15	78,99
P185/75R14	56,99	P235/75R15	81,99
P195/75R14	57,99		

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

PAS DE ZIGONNAGE

De plus, pendant une période de temps limitée, économisez à l'achat de pneus de et pour camionnettes.

SHERBROOKE 570, Wellington sud 567-5283

LA SONATA 1992 EST ARRIVÉE!

LA VENTE RENVERSANTE DES MODÈLES 1991

SCOUPE DES RABAIS SANS PRÉCÉDENT! (Véhicules en stock)

Passez la voir aujourd'hui.

SONATA 1991 (MODÈLE EN STOCK) DE 1 000\$ A 2 500\$ DE RABAIS

EXCEL 1991 (MODÈLE EN STOCK) DE 600\$ A 1 000\$ D'ESCOMPTE

L'EXCELLENTE ÉQUIPE SCOUPE *encore* LES PRIX!

Ne peut être jumelée à aucune publicité antérieure.

ROCK FOREST

4500, boul. Bourque
ROCK FOREST 564-0777
Hyundai, un achat intelligent

GARANTIE 5 ANS
LA PASSION DE LA QUALITÉ

Forum

ÉDITORIAL

Que fait-on de la personne qui a besoin d'aide?

Jacques PRONOVOST

L'organisme montréalais «Dernier Recours» dont le mandat est de venir en aide aux itinérants a fermé ses portes cette semaine, laissant sur le trottoir des gens qui sont déjà dans la rue. Si le problème en était un de manque d'argent pour offrir un service communautaire, on pourrait comprendre, encore qu'il faudrait y trouver une solution rapide. Mais quand un tel arrêt de service intervient à cause d'un conflit de travail, d'une mésentente entre le conseil d'administration et les employés, il faut se questionner sur les motivations réelles qui doivent soutenir l'action de tels organismes.

En Estrie, le même questionnement doit prévaloir dans la situation vécue actuellement au Carrefour d'intervention suicide (le CIS). On sait que le service a été interrompu il y a deux semaines et ne rouvrira qu'au début de la semaine prochaine. Au CIS, le problème n'est pas non plus monétaire; il n'est même pas «syndical». Et pourtant, le service pour les personnes aux idées suicidaires est discontinué.

Pour une raison de principes!

Ceux qui ont l'intention de s'enlever la vie, comme cette dame de Magog qu'on a retrouvée presque morte près de son vieux père décédé, et qui a tenté de se suicider une deuxième fois au centre hospitalier, ou cette mère montréalaise qui a tué ses deux fillettes avant de s'enlever la vie, ou encore ces parents d'un étudiant de Polytechnique qui n'ont pas pu accepter le suicide de leur fils et ont eux-mêmes passé à l'acte en Gaspésie, peuvent-ils attendre que les questions de principes soient réglées pour obtenir de l'aide?

Les organismes communautaires comme le CIS ont toujours eu l'épineux problème de trouver les fonds suffisants pour survivre. Presque toujours ils ont réussi grâce à la valeur des gens qui y travaillent et au bénévolat des autres. C'est déjà en soi un problème quotidien des conseils d'administration. Il ne faut surtout pas, qu'au surplus, des conflits de personnalités, des divergences de vue sur le fonctionnement à adopter ou des préférences «personnelles» de gestion viennent mettre des bois dans les roues. Maintenir le service en vie est déjà assez difficile comme ça.

C'est le cas au CIS; et ce sont les personnes qu'on voulait servir à la base qui sont privées de l'aide dont ils ont besoin.

A Dernier Recours, de Montréal, la situation a atteint la limite de ce qui est acceptable. L'organisme accuse un déficit. Les employés, nouvellement syndiqués, réclament des salaires de 14 et 15 \$ l'heure alors qu'ils en gagnent actuellement 10,45 \$. «Dernier recours a beau être un organisme sans but lucratif, cela ne justifie pas que les travailleurs soient maintenus dans la pauvreté» réplique le syndicat. Là est justement la question. On ne peut concevoir un organisme à but non-lucratif, voué à l'aide aux personnes démunies, comme une entreprise privée, pourvoyeuse d'emplois bien rémunérés.

Derrière tous ces problèmes de gestion, ce qu'on oublie trop souvent c'est «LA PERSONNE»? celle pour qui le service a vraiment été mis sur pied et pour qui il continue d'exister. Et ce n'était pas pour «les travailleurs»! Quand la préoccupation première n'est plus «l'aide» à apporter à ceux qui en ont besoin, mais notre confort matériel ou nos propres préférences dans ce qu'on pense devoir faire, on est en train de dévier du but premier.

Ces organismes à but non-lucratif ont surtout besoin du dévouement de leurs membres, de leur communion de pensée axée vers l'aide à apporter aux autres. Il n'y a pas de pire mal pour eux que la fonctionnarisation de la fonction.

SONDAGE GALLUP

Les femmes sont beaucoup mieux perçues que les hommes

Selon un récent sondage Gallup portant sur divers aspects de la vie quotidienne, les femmes sont généralement mieux perçues que les hommes lorsqu'il est question d'évaluer leur comportement de tous les jours. Par exemple, 69 p. cent des Canadiens sont d'avis que les hommes sont très travailleurs alors que ce pourcentage augmente à 87 p. cent en faveur des femmes.

En fait, le seul créneau que peuvent «revenir» les hommes se situe au chapitre des sommes d'argent

consenties à l'achat de biens personnels. Selon ce sondage, 24 pour cent des Canadiens croient que les hommes consacrent trop d'argent à leur image personnelle, tandis que les femmes recueillent 42 p. cent de l'opinion publique à ce sujet.

Encore plus intéressant, dit Gallup, les hommes accordent généralement de meilleures notes aux femmes qu'à eux-mêmes. Ainsi, si 65 p. cent de la gent masculine considèrent que les hommes sont des bourreaux de travail, ces mêmes hommes ad-

mettent — à 83 p. cent. — que les femmes travaillent très fort.

Cette tendance qu'ont les hommes d'octroyer de meilleures notes aux femmes qu'à eux-mêmes s'observe dans cinq des sept questions du sondage. Selon Gallup, ces réponses sont le résultat d'une plus grande confiance affichée par les femmes dans leurs activités de tous les jours.

Outre le travail et l'achat de biens personnels, l'étude portait sur l'affection, les relations sexuelles, la famille et les amis(e)s.

	Nat.	Alb.	Qué.	Ont.	Pra.	C.B.	Homme	Femme
La plupart des hommes...								
Aujourd'hui sont très travailleurs	69%	71%	60%	73%	75%	67%	65%	73%
Sont bons, attentionnés et affectueux	65	68	63	61	73	63	67	63
Se pensent supérieurs aux femmes	59	55	59	59	62	59	54	64
Pensent trop aux relations sexuelles	52	46	51	52	52	56	51	53
En demandent trop d'une femme dans une relation	44	59	33	49	40	46	39	48
Se soucient plus de leur famille et de leurs amis que de leur travail	39	36	37	41	40	39	50	29
Dépensent trop d'argent pour eux mêmes	24	29	22	26	23	21	23	25
La plupart des femmes								
Aujourd'hui sont très travailleuses	87	82	84	89	91	82	83	90
Sont bonnes, attentionnées et affectueuses	85	87	83	83	87	86	85	84
Se pensent supérieures aux hommes	22	30	20	19	26	22	28	16
Pensent trop aux relations sexuelles	11	20	10	12	8	8	11	11
En demandent trop d'un homme dans une relation	39	35	28	44	42	46	39	39
Se soucient plus de leur famille et de leurs amis que de leur travail	70	63	64	73	73	77	69	71
Dépensent trop d'argent pour elles-mêmes	42	46	50	41	36	32	47	37

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint



Nous allons enfin avoir le même «standing» que nos voisins — Marcel a été mis à pied aujourd'hui...

TRIBUNE LIBRE

Les droits des minorités francophones

Les parents francophones, les principaux concernés par le dossier de l'éducation pour les Acadiens et Francophones vivant à l'extérieur du Québec, sont convaincus qu'il est important que la population canadienne et ses politiciens prennent connaissance de leur position dans le débat constitutionnel actuel.

Soulignons d'abord que la Commission nationale des parents francophones revendique auprès des gouvernements au nom de tous les parents des 160,000 étudiants acadiens et francophones de l'extérieur du Québec. Sans aucune hésitation, nous nous portons à la défense de leurs droits individuels et collectifs, inclus dans la Charte.

Car c'est l'article 23 de cette Charte qui reconnaît aux parents anglophones au Québec et francophones ailleurs au Canada le droit d'accès et de contrôle sur leurs propres établissements d'enseignement.

Le débat sur la redéfinition du pays soulève, depuis quelques mois, une multitude de commentaires et de réactions inquiétantes. Certains semblent vouloir remettre tout en question, voire contester la légitimité de certains aspects de la Charte canadienne des droits et libertés. Pour appuyer leurs commentaires, ils affirment qu'il n'y a pas de consensus de la population canadienne sur le traitement qui devrait être réservé à la minorité francophone hors Québec. On va même jusqu'à affirmer que l'éducation pour la minorité coûte trop cher au trésor public.

Pourtant, il est faux de prétendre que la population canadienne remet en question des droits aussi fondamentaux que ceux de l'article 23. La

majorité des sondages démontrent en effet que les Canadiens acceptent la présence d'un système d'éducation pour les francophones.

Les coûts reliés à ces droits ne sont pas non plus exagérés. Peu importe la langue d'enseignement, nos enfants doivent de toute façon être éduqués.

Cet article n'est pas en soi parfait. Il y aurait certainement lieu de le bonifier pour permettre aux Francophones de contrôler leurs propres institutions non seulement à l'élémentaire et au secondaire mais aussi dans les secteurs préscolaire et postsecondaire. Il y a certainement lieu aussi de lui donner la force nécessaire pour obliger les gouvernements provinciaux et territoriaux qui, malgré ce droit constitutionnel et malgré la décision de la Cour suprême du Canada du 15 mars 1990, refusent toujours de mettre sur pied le système d'éducation auquel leurs francophones ont réellement droit.

Néanmoins, cette garantie constitutionnelle est présentement la seule qui puisse permettre aux parents acadiens et francophones, d'assurer la survie linguistique et culturelle des générations futures.

A ceux qui veulent oublier les droits constitutionnels déjà reconnus et qui tentent de reconstruire le Canada sur des bases nouvelles, nous répondons que notre pays ne peut se permettre le luxe de contester des acquis constitutionnels qui assurent l'intégrité même de l'identité canadienne.

Au nombre des acquis se retrouve l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est pourquoi toute démarche visant à transférer les responsabilités

reliées à la langue et à la culture aux provinces seront jugées inacceptables car la présence et la prédominance de l'article 23 ne doivent pas être remises en question.

Une diminution des droits reconnus par l'article 23 sera donc interprétée par les parents que nous représentons comme un geste de trahison envers un groupe dont l'apport à la vitalité du Canada est indéniable.

En plus, il y a fort à parier qu'une atteinte à ces droits sera aussi interprétée comme un geste de trahison par une majorité de Canadiens pour qui la reconnaissance aux parents francophones d'un système d'éducation en français, langue première, constitue un acquis et une façon juste et honnête de traiter sa minorité officielle.

Nous réitérons donc notre appel par l'entremise de votre journal, auprès de l'ensemble des décideurs canadiens: **Ne touchez pas à l'article 23.** Ne portez pas de gestes qui pourraient en diminuer la portée.

En fait, profitez des négociations constitutionnelles pour permettre aux citoyens canadiens que nous sommes, d'assurer réellement notre participation pleine et entière au développement d'un pays dont nous sommes fiers.

En réitérant votre support à notre cause, comme politiciens, vous aurez oeuvré à l'édification d'un Canada dont les vertus de tolérance et de respect de la diversité auront été démontrées.

Raymond Poirier
Président
Commission nationale
des parents francophones

La protection du lac d'Argent

Tout qui a la chance de demeurer dans un village, qui se baigne dans les eaux d'un beau lac tôt le matin... est-ce que tu l'es déjà laissé glisser sur cette nappe limpide sans bruit ni odeurs de toutes sortes, pour écouter seulement le chant des oiseaux, le cri du huard, le bruissement des feuilles dans les arbres, embaumé par les parfums des sous-bois qui parviennent jusqu'à toi et ce bon air vivifiant! Aie! Aie! Arrêtez-moi quelqu'un, je suis en train de me prendre pour Vigneault ma foi!

Trêve de plaisanteries, je trouve déplorable quand on voit ce qui se passe ailleurs, que certains usagers hésitent à faire des concessions pour protéger leur lac. Pour une fois qu'un conseil municipal a à coeur cette initiative pour le bien de ses concitoyens. Je ne veux froisser personne surtout qu'à St-Adolphe tout le monde, il est beau, il est gentil; mais à mon avis, c'est tourner autour du pot quand on veut imposer une limite de force de moteur sur un lac de cette superficie, car ça ne réglerait presque rien. Deux options possibles: le premier choix très populaire, selon moi, serait de laisser le monde se servir du lac à leur guise sans restriction car on est encore dans un pays libre après tout! Le deuxième choix très impopulaire qui plairait à presque personne serait celui que j'ai adopté depuis 33 ans: utilisation de rames, moteur électrique, voile, canot. C'est un peu plus cher en concessions mais c'est plus que du bonbon!

Quand on veut protéger la propriété, la quiétude, le naturel d'un lac, on prend les moyens et on n'attend pas que les gouvernements le fassent pour nous. Certains pêcheurs ne viennent plus sur notre lac parce qu'ils n'aiment pas que des bateaux

tourment autour d'eux car ça trouble leur tranquillité... Et s'ils commençaient par donner l'exemple! Sur un grand lac ou une rivière, ils n'ont pas le choix car ce serait stupide de naviguer avec un moteur électrique; cependant, sur un petit lac c'est très faisable à condition de se servir d'un minimum de jugement, comme je l'ai constaté. Il ne faut pas s'imaginer qu'on peut faire du ski nautique ou pêcher l'espardon!

Fait assez curieux, les plus réticents à faire des concessions, ce sont des gens du village. Tout le monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir! Tout le monde est contre la pollution mais personne ne veut faire de concessions et investir, même quand on est plein comme un «bouquin». J'aime l'ambiance d'un lac pour avoir la chance de changer d'environnement; c'est pour cela que je rêve encore d'un lac propre, tranquille et reposant, différent d'un lac qui me transpose dans mon élément quotidien: pollution de bruits, odeurs nauséabondes et vitesse de toutes sortes, stress de toutes sortes... NON MERCI!!! Je peux m'en passer.

Toi, préfères-tu te laisser étouffer par ton orgueil et attendre encore quelques années pour donner plus de chances à ton lac d'atteindre le même niveau de qualité que celui de ton lac voisin, le magnifique! Méfie-toi, un Miroir ça peut tromper quand il est... abîmé.

Je suis fier d'être marginal pour la qualité de mon lac... de ton lac. Mille excuses, il fallait que ça sorte. Tu as la chance de profiter d'un endroit exceptionnel et privilégié... à condition... toi seul peut choisir!!!

Aie! J'ai oublié! Ça ne te tente pas pour une fois de mettre ton orgueil à la bonne place pour avoir, à St-Adol-

phie, un lac différent qui ferait peut-être l'envie de plusieurs villages?!

Ton petit lac devrait être considéré au même titre que la piste de ski ou ton parcours de golf, soit un havre de calme et de détente. Au cas où je ne gagnerais jamais à la loterie, le peu que j'ai, je ne prends pas de chance et je l'investis contre la pollution et pour la récupération car c'est le seul héritage que je pourrais laisser à mes enfants...)

Quand on parle d'éliminer la pollution, on est rempli de bonnes intentions pourvu qu'on ne soit pas trop brimé et contraint à faire les concessions nécessaires.

Sans être horticulteur, je pense que plus on engraisse et remue le fond d'un lac, il devient un jardin marin et plus il produit de végétation. Quand on investit temps et argent pour jouer d'un coin différent, on a sûrement plus d'intérêt à le protéger que celui qui n'investit rien, et autant que celui qui le fait ailleurs pour les mêmes raisons.

Pour mettre fin à une controverse, j'aimerais bien qu'un expert me renseigne sur l'effet que les tourbillons des puissantes hélices des moteurs provoquent sur l'eau. La prolifération d'algues vigoureuses est-elle un signe de vitalité ou de mauvaise oxygénation? La majorité des riverains ont de superbes terrasses sans aucune végétation aux abords du lac, ce qui, selon les écologistes, serait néfaste.

D'autres renseignements abordant le thème de cet article seraient très appréciés si des experts en la matière voulaient bien apporter leur opinion concernant les différents points qui viennent d'être énoncés.

Merci à l'avance!

Gérard Monfette

Le quatuor Orford fait ses adieux à son premier public

Alain GOUPL Orford

S'il est vrai que toute bonne chose a une fin, celle du quatuor Orford aura été marquée au sceau de l'émotion et de la nostalgie, samedi soir, alors que le quatuor faisait ses adieux à l'endroit même où, il y a 26 ans, il embrassait une carrière internationale fulgurante.

Reprenant exactement les mêmes oeuvres et les mêmes mouvements que lors de leur tout premier concert, le 11 août 1965, le quatuor Orford aura démontré à son tout premier public que le temps a bien fait son oeuvre, rehaussant de façon remarquable les pièces de Haydn, Prokofiev et Mendelssohn inscrites au programme.

Plusieurs des 500 mélomanes présents samedi soir dans la salle Gilles-Lefebvre étaient du concert inaugural, à l'époque où le quatuor était formé des violonistes Andrew Dawes, Kenneth Perkins, de l'altiste Terry Helmer et du violoncelliste Marcel St-Cyr.

Si aujourd'hui Helmer et St-Cyr ont été remplacés par Sophie Renshaw et Desmond Hoebig, l'âme et l'essence du groupe semble avoir résisté à l'épreuve du temps et du changement.

Un peu de nostalgie

C'était donc à la fois dans une atmosphère de retrouvailles et de découverte — notamment pour les plus jeunes — que s'est déroulé ce concert.

En entrevue, après le concert, Andrew Dawes a souligné avoir reconnu plusieurs visages parmi l'auditoire — dont celui du président-fondateur des Jeunesses musicales, Gilles Lefebvre — et que cela a certes contribué au cachet de la soirée.

«C'était très bien comme atmosphère, a dit Dawes. Les gens étaient attentifs et on sentait l'émotion, l'électricité qu'il y avait dans l'air».

Suspendue aux cordes du quatuor tout au long du concert, la foule s'est spontanément levée à la fin du dernier mouvement, rappelant les musiciens sur scène à deux reprises. Lors du premier rappel, le quatuor a choisi d'interpréter «A St-Malo beau port de mer», tandis que le deuxième rappel fut consacré à Haydn et sa «Petite sérénade».

Cette émotion dont parlait Dawes était d'ailleurs palpable bien avant le début du concert, tant chez les spectateurs que chez les musiciens.

En coulisse, question de chasser l'inévitable trac qui se manifeste même chez les artistes les plus aguerris, chaque musicien y allait de quelques notes. Dawes, lui, a été aperçu exécutant quelques mouvements de tai-chi. «Ça m'aide à me détendre», a-t-il dit à l'entracte.

Gilles Lefebvre emballé

Le président-fondateur des Jeunesses musicales, Gilles Lefebvre, lui, s'est dit emballé par la prestation du quatuor qu'il n'avait pas entendu depuis de nombreuses années.

«C'est extraordinaire! Même après 26 ans, c'est un quatuor qui est dans une classe à part. C'est à peine si j'ai reconnu leur Prokofiev, tellement ils l'ont fait évoluer de façon magistrale», a-t-il dit.

La tradition étant ce qu'elle est, avant le spectacle, Gilles Lefebvre s'est rendu dans les loges, rencontrer les musiciens, comme il l'avait fait lors du premier concert en 1965, question de leur formuler le mot de Cambronne. «Je leur ai dit la même chose qu'il y a 26 ans, c'est-à-dire: Merde! Et bon concert», a-t-il relaté.

Critiques impressionnés

Nommé récemment au poste de président du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, Gilles Lefebvre avait une anecdote à raconter au sujet des débuts du quatuor Orford.

«C'était en 1964, se rappelle-t-il. Le quatuor avait répété intensivement pendant 6 semaines et nous avions décidé d'inviter quelques critiques à les écouter, mais à condition de ne pas écrire un mot sur ce qu'ils allaient entendre. Eh bien, les critiques ont été tellement éblouis qu'ils ont oublié leur promesse et ont tous

vanté les qualités du quatuor dans leurs articles. C'est comme ça que tout a commencé».

Depuis, le quatuor Orford a donné plus de 2000 concerts, véhiculant le nom d'Orford sur presque toutes les scènes du monde, dont les plus prestigieuses furent sans aucun doute Carnegie Hall, à New York, le palais de Leningrad, sans parler de l'Europe et de l'Asie.

L'avenir

Pour Andrew Dawes et Kenneth Perkins, ce dernier concert représente en quelque sorte la fin d'une carrière à titre de musiciens actifs et le début de la retraite, quoique Dawes bénéficie déjà d'une bourse du Conseil des arts lui permettant d'enseigner la musique de chambre.

Quant aux deux plus jeunes, Sophie Renshaw et Desmond Hoebig, s'ils n'ont pas de projets précis à l'heure actuelle, ils ne devraient pas chômer éternellement, leur talent étant déjà largement reconnu.



Vingt-six ans après leur premier concert, les membres du quatuor Orford ont offert, samedi soir, les mêmes oeuvres qui leur ont valu d'embrasser une carrière internationale. De gauche à droite, on reconnaît les violonistes Andrew Dawes et Kenneth Perkins, l'altiste Sophie Renshaw et le violoncelliste Desmond Hoebig.



Le quatuor Orford à ses débuts. On reconnaît toujours, de gauche à droite, Andrew Dawes et Kenneth Perkins, violonistes, tandis qu'à l'époque l'altiste était Terry Helmer et le violoncelliste, Marcel St-Cyr.

Pour des FRAMBOISES fraîches et de bonne qualité venez à la FERME HORTIBEC

POUR LES HORAIRES DE CUEILLETTE: 845-7962

- champs propres
- toilette et eau de source
- enfants bienvenus
- contenants disponibles

FRAISEBEC, la fraise avec un p'tit «bec»
 FERME HORTIBEC enr.
 Pierre Lalande, propriétaire
 335, rue de l'Église, rang 4 Est
 Saint-François-Xavier-de-Brompton
 JOB 2V0
 (819) 845-7962

Jean Lapointe

Le Pianiste du Raindrop

«un spectacle d'amour à l'image de Lapointe»
 «un cadeau estival de premier choix»

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog

LE THEATRE Chéribourg

du 28 juillet au 27 juillet du mardi au samedi à 20h00

RÉSERVATIONS: 843-5440

CE SOIR

FRANCINE RAYMOND et ses musiciens

21 et 22 juillet à 20 h 30

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher.

RÉSERVATIONS: 847-0470

PARENT - BARETTE

30 JUILLET AU 1er SEPTEMBRE

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher.

SAMEDI: 19 h et 22 h, mardi au vend.: 20 h 30

RÉSERVATIONS: 847-0470

«Une humoriste de fort calibre doublée d'une comédienne de très grand talent... extraordinaire savoir-faire!»
 Pierrette Roy La Tribune

MARIE-LISE PILOTE

La fille du Groupe Sanguin

Jusqu'au 27 juillet mardi au vendredi à 20 h 00 samedi 19 h et 22 h

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher

RÉSERVATIONS: 847-0470

JEU-CONCOURS LaTribune

VOTRE ÉPICERIE A NOS FRAIS

GAGNEZ 100\$ d'épicerie

Chaque semaine Du 13 mai au 30 août 1991

5 BONS D'ÉPICERIE

d'une valeur de 50 \$ ou 100 \$ (si abonné) seront offerts et ce pendant 16 semaines pour un total pouvant atteindre 8 000\$

COMMENT PARTICIPER:

1 - Tous les jours, du lundi au vendredi, jusqu'au 29 août inclusivement, La Tribune publiera un coupon de participation que vous n'aurez qu'à compléter en inscrivant vos nom, adresse, téléphone et en précisant si vous êtes abonné ou non à La Tribune. Vous devrez en plus mentionner le nom et l'adresse de votre épicerie préférée.

2 - Tous les vendredis, du 17 mai au 30 août 1991, soit 16 vendredis, nous procéderons au tirage au sort de 5 coupons parmi tout le courrier reçu pendant la semaine. Cinq personnes mériteront un bon d'épicerie d'une valeur de 50 \$ à leur épicerie préférée. Si elles sont abonnées à La Tribune, la valeur du bon d'épicerie doublera automatiquement pour atteindre 100\$. * Vérification faite sur liste d'abonnés.

Concours «VOTRE ÉPICERIE À NOS FRAIS»
 La Tribune
 C.P.2450, Sherbrooke, Québec J1J 4H3

FAITES PARVENIR VOTRE COUPON DE PARTICIPATION PAR LA POSTE À L'ADRESSE SUIVANTE:

COUPON DE PARTICIPATION

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ TEL.: _____

Nom et adresse de votre épicerie: _____

ABONNÉ * NON-ABONNÉ

Règlement disponible à La Tribune

FAMOUS PLAYERS

MATINÉE À \$5.00 JUSQU'À 18 HRES

La fièvre des mardis

à \$4.25

101 DALMATIENS

VERSION FRANÇAISE

L'AGENT FAIT LA FARCE

2 1/2

VERSION FRANÇAISE

L'ODEUR DE LA PEAU

Bill & Ted's Bogus Journey

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

SCHWARZENEGGER

TERMINATOR 2 JUDGMENT DAY

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LA MAISON DU CINÉMA

63, KING OUEST, 566-8782

MARDI ET MERCREDI: \$3.75

CINÉMA CAPITOL

59, KING EST, 565-0111

MARDI: \$3.50

CINÉ-PARC ORFORD

AUTOROUTE 10, SORTIE 123, 843-9575 (anciennement ROCK FOREST)

MARDI ET VENDREDI: \$3.75

version française de Julia Roberts DYING YOUNG

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR

LA MAISON DU CINÉMA TOUS LES SOIRS: 7:10 - 9:20

Les Apprentis Cowboys

LA MAISON DU CINÉMA TOUS LES SOIRS: 7:15 - 9:25

LE PETIT MONSTRE

version française de PROBLEM CHILD 2

LA MAISON DU CINÉMA TOUS LES SOIRS: 7:05 - 9:05

FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE

LA MAISON DU CINÉMA TOUS LES SOIRS: 7:00

POMPIERS EN ALERTE

version française de BACKDRAFT

LA MAISON DU CINÉMA TOUS LES SOIRS: 9:00

KEVIN ROBIN COSTNER DES BOIS

dans le rôle de PRINCE DES VOLEURS

CINÉMA CAPITOL TOUS LES SOIRS: 9:00

COMMANDO SUPRÊME

Aucun proprio n'a les moyens de s'en passer.

CINÉMA CAPITOL SEMAINE: 7:00 DIMANCHE: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00

LE PETIT MONSTRE JOUER DUR

LA PROJECTION DÉBUTE AU COUCHER DU SOLEIL

Vivre

Partage culturel entre Blancs et Amérindiens

Sherbrooke (MR)

Deux cultures sous la pleine lune rencontreront l'«Anish-Na-Bé», l'humain véritable, en communion avec la nature.



Aline Michaud

Loin des horloges qui ponctuent le temps industriel, Blancs et Amérindiens ne référeront pendant cinq jours qu'au temps cosmique.

Environ 180 Blancs du Québec, de l'Ontario et des États-Unis ont déjà annoncé leur venue sur le territoire ancestral de la nation algonquienne, à Place Vauvert, près du Mont Tremblant. Familles, couples et individus de tous les âges y partageront la vie quotidienne de plus d'une quarantaine d'Amérindiens originaires des deux mêmes provinces et des deux mêmes pays. Ce partage culturel réunira 6 nations.

«Il ne s'agit pas d'un «trip», note la responsable estrienne de l'information de ce festival, Lucie Leclerc. Ceux qui viendront y voir des plumes rentreront chez eux déçus. Il s'agit d'y établir des contacts humains, de démystifier la vie des Amérindiens. Il faut comprendre qu'ils vivent eux aussi au 20e siècle. Mais leur culture est très différente de la nôtre. Eux connaissent notre culture; ils y sont plongés forcément. Nous ne connaissons pas la leur et c'est l'occasion de la découvrir.»

Mme Leclerc dit que plusieurs personnalités amérindiennes se déplaceront pour partager avec les participants: William Commanda, homme sage algonquin de Maniwaki, qui présidera les cérémonies du soleil levant; Charles Coocoo, un maître spi-

rituel attikamek du Haut St-Maurice; les Hurons-Wendats seront représentés par Eléonor Sioui, docteur en philosophie, sa fille Danielle, qui sera cheffe-cuisinière pendant le festival, et son fils Conrad, chef de l'assemblée des Premières Nations du Qué-



Lucie Leclerc

bec et du Labrador; Hélène Boivin, Attikamek-Montagnaise, sociologue et politologue, Marie-Louise Niway, Attikamek de Wendaké, qui parlera de son expérience à la Société de communication attikamek-montagnaise; les musiciens iroquois Jerry MacDonald et The peacemaker drum et les danseurs iroquois Bill Crouse et Keven Johnny John.

La vie pendant ces cinq jours du 23 au 28 juillet, permettra de découvrir la relation de l'Amérindien à la nature, sa relation à la famille, à l'enfant et à la femme, signale Mme Leclerc.

Pour Mme Aline Michaud, qui participera à ce festival pour la deuxième année consécutive, l'expérience est très enrichissante. «J'y passe mes vacances, dit-elle, parce que ça répond à mon besoin de recherche spirituelle. Ça correspond à mon cheminement. Ma vie est un peu comme une rivière et j'en suis là.»

Mme Michaud relate qu'elle a vécu sa jeunesse en Saskatchewan, où ses compagnons de jeu étaient des Métis avec lesquels elle s'est liée d'amitié.

Les personnes qui voudraient participer au festival peuvent communiquer avec Dominique Desforges ou à Place Vauvert, au Lac Carré. Causeries, jeux, repas, danses traditionnelles, légendes, feux, cérémonies, arts, enseignement sont au programme.

Deux présidents pour la Fondation des gens des Cantons de l'Est

Sherbrooke (FP)

La Fondation des gens des Cantons de l'Est pour la recherche et la culture, un organisme affilié à l'Association des Townshippers, s'est doté d'une co-présidence récemment.

Mme Della Goodsell, de Beebe, et le docteur James Ross, de North-Hatley ont en effet été élus à la tête de la Fondation dont le but principal est la promotion du patrimoine et de la culture dans les Cantons de l'Est, ainsi que l'aide à la recherche sur tous les aspects de la vie dans la région. Ils succèdent donc à Madame Ruth Taylor de North-Hatley.

Les co-présidents ne sont pas inconnus pour ceux qui s'intéressent à la vie sociale et culturelle anglophone de la région, tous deux ayant déjà assumé la présidence des Townshippers, et étant très impliqués dans leur milieu respectif depuis plusieurs années.

La Fondation organise une levée de fonds annuelle pour venir en aide à des organismes ou individus de la région ouvrant dans l'un ou l'autre des champs d'activités qu'elle privilégie. Parlons, entre autres, de promotion de jeunes talents locaux, en arts visuels ou en musique, d'échanges culturels entre étudiants de langue française et anglaise, de la possibilité de mettre sur pied un camp d'été «bi-culturel», etc.

La Fondation s'est déjà impliquée dans des projets d'échanges, dans des ateliers de contes et d'écriture lyrique auprès des écoles primaires de Lennoxville et dans la rénovation des nouveaux locaux de la Société d'histoire de Sherbrooke. Elle a également contribué à la carrière de Debbie Drummond, originaire de Lennoxville, qui poursuit actuellement une car-

rière d'auteure-compositrice de chansons pour enfants à Toronto, et de Jane Geordie, de Geordie Productions à Lennoxville, qui a produit un documentaire pour la télévision sur Lennoxville.

Madame Goodsell avance cependant qu'une priorité sera mise sur les projets inter-culturels. Pour bénéficiaire de l'aide de la Fondation, il s'agit de communiquer avec eux et de présenter son projet. Les 15 membres du bureau de direction se réuniront en août pour «voir si on peut les aider et s'ils peuvent nous aider», précise le docteur Ross.

Les co-présidents précisent égale-

ment que la Fondation, bien que créée par l'Association des Townshippers, est tout à fait indépendante de cette dernière et qu'aucun projet à saveur politique ne sera retenu.

La campagne de financement annuelle est préparée actuellement sous la responsabilité de M. Chris Severs, de Knolton. Elle sera lancée à l'automne et les co-présidents comptent sur l'appui des individus, organismes et d'autres fondations de la région pour atteindre un objectif de 300 000\$.

La journée des Townshippers

Dans un autre ordre d'idée, les

Townshippers travaillent actuellement à la préparation de la Journée des Townshippers, qui se tiendra le samedi 14 septembre au terrain d'exposition à Ayer's Cliff. On sait déjà que plus de 75 artisans seront présents et que le groupe Intro et Monty and Company assureront le volet musical.

Le secteur «Jeunes des Cantons de l'Est au travail» réunira employeurs et spécialistes en formation professionnelle afin de conseiller les jeunes en recherche d'emploi. Plusieurs autres activités auront lieu et les détails de la journée seront connus au début septembre.



Les nouveaux présidents de la Fondation: Mme Della Goodsell, de Beebe, et le docteur James Ross, de North-Hatley.

Le fumier constitue un excellent engrais pouvant parfois représenter un danger pour l'environnement

Marco FORTIER

Sherbrooke

L'Ordre des agronomes du Québec pousse plus loin son concept de «développement durable», en publiant un numéro spécial de sa revue Agriculture consacré à la gestion des «déjections animales».

Les déjections animales — le fumier, en fait — constituent un excellent engrais, mais représentent aussi un danger pour l'environnement. C'est pour que les agriculteurs utilisent mieux ces déjections que l'Ordre publie ce numéro thématique de la revue Agriculture.

L'utilisation adéquate du fumier

pose un problème surtout dans les zones où l'on retrouve une grande densité de producteurs agricoles. «Le manque de superficie d'épandage provoque des problèmes au niveau du sol, de l'air et des nappes d'eau de surface ou souterraines», indiquait le président de l'Ordre des agronomes, Jean-Marc Paquet, au dernier congrès de l'organisme.

«Une meilleure gestion des déjections animales s'impose si l'on veut laisser à nos enfants un héritage convenable», précise M. Paquet.

Développement durable

Cette meilleure gestion s'inspire du concept de développement durable, qui stipule que l'agriculture doit être «respectueuse de l'environnement» et produire, «de façon sécuritaire, suffisamment d'aliments sains et nutritifs à prix abordables pour le consommateur, tout en maintenant l'industrie agro-alimentaire économiquement viable, concurrentielle et en harmonie avec les autres secteurs du territoire.»

La direction de l'Ordre prévoit par

ailleurs mettre sur pied un Comité de développement durable de l'agriculture.

L'Ordre des agronomes du Québec est une corporation professionnelle constituée en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les agronomes. Il regroupe près de 3300 membres, de tous les secteurs de la chaîne agro-alimentaire. S'affichant comme «protecteur du public», il veille à la qualité et l'intégrité des services professionnels offerts par ses membres.

La plupart des noyades survenues l'an dernier auraient pu être évitées

Sherbrooke (FP)

Ha, les vacances! L'occasion de faire du camping, près d'un lac. Le plaisir d'une excursion en chaloupe, pour pêcher ou se faire griller. Visiter des amis et profiter de leur piscine, ou recevoir ses amis sur le bord de sa piscine.

Mais attention au cauchemar! Un instant d'inattention ou le non-respect des règles de sécurité, et c'est le drame.

Prenez l'exemple de Jonathan, un bébé québécois qui, l'an dernier, s'est noyé dans la piscine familiale alors qu'un groupe d'adultes jouaient au basket-ball tout près et que d'autres allaient et venaient sur le patio entourant la piscine.

Ou celui de ce propriétaire de chaloupe, bon nageur, qui est parti à la nage pour récupérer son embarcation, partie à la dérive sur le lac Miracle: il a coulé à pic, probablement au bout de ses forces.

L'an dernier, 103 personnes ont perdu la vie par noyade au Québec seulement. On dit même que ce nombre pourrait s'élever à 123 lorsque tous les cas seront recensés.

De ce nombre, 41 noyades sont survenues alors que les victimes prenaient place dans une embarcation, 32 autres dans un plan d'eau tel un lac ou une rivière, et une dizaine dans les piscines.

Le hic, c'est que la plupart de ces noyades auraient pu être évitées. C'est notamment le cas des 32 noyades survenues dans les plans d'eau. Les règles sont pourtant simples: ne jamais faire fi des interdictions de baignade, ne jamais se baigner seul et éviter les gestes téméraires.

La plupart des pêcheurs pratiquant leur sport sur les bords des rivières vous diront qu'il n'est aucunement nécessaire de porter un gilet de sauvetage. Après tout, ils demeurent sur les rives!

C'était le cas de l'un d'eux, qui, l'an dernier, a perdu pied sur une roche, sur la berge de la Rivière York à Gaspé. Sa culotte de pêche s'est remplie d'eau et l'a entraîné dans le courant et par le fond.

Le cas des victimes qui prenaient place en embarcation est encore plus troublant. Des 41 victimes de l'an dernier, aucune ne portait de gilet de sauvetage. Sans affirmer que le port du gilet aurait pu sauver toutes ces

personnes, on peut présumer que plusieurs d'entre elles seraient toujours de ce monde s'ils avaient respecté cette élémentaire règle de prudence.

Ajouter à cela une chaloupe surchargée (plusieurs cas l'an dernier), des personnes debout dans leur embarcation et d'autres pour qui il était impossible de se lever tant elles avaient consommé de boisson ou de drogue, et vous conviendrez qu'effectivement, il est possible d'éviter... l'évitable!

Les noyades en piscine sont certes les plus tragiques: ce sont celles qui impliquent le plus souvent des enfants en bas âge. Prenez la petite Geneviève, de Ste-Anne-des-Plaines, qui a profiter de quelques instants d'inattention de la personne qui en avait la charge pour se faufiler dans l'espace de quelques dizaines de centimètres sous la clôture, pour se retrouver dans le fond de la piscine du voisin.

Propriétaires de piscine, au travail! Vérifiez bien la clôture qui entoure cette dernière ainsi que la verrou de la porte. Un enfant ne devrait jamais avoir la possibilité d'ouvrir seul cette porte. Assurez-vous également qu'elle se ferme automatiquement.

Mais l'ultime, c'est le système d'alarme qui produit un cri strident lorsque qu'un corps chute dans les eaux calmes d'une piscine désertée. Attention, ces appareils fonctionnent avec des piles. Quand la pile ne fonctionne plus, l'appareil serait... peu fiable! Mais s'il est actionné à chaque fois que la piscine est vide, il pourrait sauver la vie de votre enfant, ou celle d'un voisin!

CARNET COMMUNAUTAIRE

Rassemblement des Bernier

Tous les Bernier de la région de l'Estrie sont invités au 33e congrès annuel de l'Association des Bernier d'Amérique Inc., le samedi 3 août à compter de 14 h au Complexe hôtelier Le Suzar, Studio 4213 au 900, Boul. Jutras, Arthabaska, intersection route 116. Pour plus de renseignements, s'adresser à Fernande B. Moore, (819) 752-4982 (Victoriaville) ou Cécile B. Caron, (819) 564-2926 (Rock Forest).

Malgré les vacances

Même si les ateliers du Centre de santé des femmes de Sherbrooke sont «en vacances», il est néanmoins possible, pour les femmes intéressées, d'organiser une soirée ayant pour thème l'un des ateliers habituellement offerts par l'organisme. Il suffit de communiquer au 564-7885 et une représentante du Centre pourra se déplacer, que ce soit à Sherbrooke ou dans les régions avoisinantes.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 72181605

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

PRIX FONDANTS

Ça chauffe chez Subaru pendant la Grande liquidation d'été. Battez le fer pendant qu'il est chaud!



SUBARU
TRACTION INTÉGRALE

ESTRIE AUTO CENTRE
4367, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 564-1600

National

Le Festival se termine par la victoire du rire

Sonia SARFATI Montréal (PC)

La guerre contre la mauvaise humeur qui a commencé le 11 juillet, à Montréal, s'est terminée hier par la victoire du rire... et celle du général qui dirigeait les manœuvres: Gilbert Rozon.

Dans une entrevue accordée hier à la Presse Canadienne, le président du Festival Juste pour rire a en effet indiqué que l'événement, qui en était à sa neuvième édition, avait répondu à ses attentes et à celle de... son armée. «Nous avons atteint notre but de cette année, qui était de mettre les morceaux ensemble. Nous voulions faire le nécessaire pour que le festival soit homogène, en unifiant ses trois volets, les spectacles en salle, les spectacles sur les scènes extérieures et l'animation dans la rue. Nous voulions que le tout forme vraiment... un tout», affirme-t-il.

Autre bon coup, estime Gilbert Rozon: le fait que le festival ait réintégré son quartier général, la rue Saint-Denis. Rappelons que l'an dernier, le rire avait voulu envahir les alentours de la Place des Arts. Avec un succès mitigé.

«La Place des Arts ne nous ressemble pas, croit M. Rozon. Tout ce béton, ça fait artificiel. Pour le public, il est plus agréable de se déplacer sur un site où l'on retrouve des terrasses, par exemple. Un site qui lui ressemble.»

Il avoue avoir «peut-être» été poussé en direction de la PdA par une envie d'imiter le Festival de jazz. «Mais notre mandat est différent, avance-t-il. Un artiste comique ne peut pas jouer devant 5000 personnes, alors qu'un musicien peut très bien le faire.»

Retour aux sources donc, en ce qui concerne le site de ce festival dont le

budget approche les 11,5 millions \$ et qui aura accueilli «au moins 450 000 spectateurs, 200 journalistes étrangers et 500 acheteurs» (imprésarios, représentants de chaînes de télévision et de firmes de cinéma), avance un Gilbert Rozon passablement excédé par la guerre des chiffres pas drôle du tout à son sens.

Concernant le fameux Musée international du rire, dont on lui reproche de trop parler... mais de trop peu en dire, Gilbert Rozon déclare qu'il déteste vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. «Je travaille depuis deux ans sur ce concept unique au monde et je n'ai pas envie de me tromper, indique-t-il. Il me fallait trouver du financement, des permis, etc. C'est fait. Je devrais être prêt à en dire plus au début du mois de septembre.»

Le fameux musée devrait être prêt pour le prochain festival. Le dixième. Qui se déroulera du 9 au 19 juillet 92 — il chevauchera donc pendant trois jours le Festival international de jazz de Montréal.

Coups de poing

Nos bons coups... de poing? «C'est un cas isolé», réplique immédiatement le président de Juste pour rire, saisissant bien sûr l'allusion à l'incident survenu vendredi au théâtre Saint-Denis, lorsqu'un spectateur francophone n'appréciant pas l'humour de l'Écossais Gerry Sadowitz est monté sur scène pour le frapper.

«C'est la première fois qu'un tel événement se produit, alors qu'en neuf ans, nous avons accueilli trois millions de spectateurs, dit-il. Personnellement, ça ne me touche pas pour le festival. Mais je trouve cela déplorable pour Montréal. La loi sur l'affichage, les Mohawks, etc., tout cela va donner de nous l'image d'une société intolérante.»

Déjà 50 000 visiteurs au Village d'Émilie

Grand-Mère (PC)

C'est peu avant midi, hier, que le Village d'Émilie, de Grand-Mère, a accueilli son 50 000^e visiteur, 35 jours seulement après son inauguration.

L'engouement pour le cadre champêtre du couple amoureux de la célèbre télésérie «Les Filles de Caleb» est à ce point irrésistible que les dirigeants prévoient maintenant le double de l'achalandage escompté d'ici le 22 septembre: 100 000 visiteurs!

«Si je m'attendais à ça d'être la 50 000^e, a laissé tomber Maryse Lapointe en franchissant les tourniquets de la billetterie avec ses parents, tous trois originaires d'East Broughton, en Beauce. Après ce que j'avais vu à la télé, il ne manquait plus qu'Ovila et Émilie ici pour que se soit plus vrai que vrai...»

Pauline Daneault, directrice du Village d'Émilie, n'est guère étonnée de cette ruée vers les Filles de Caleb, version touristique. L'affluence moyenne de 1500 personnes depuis le 15 juin ne fait pas mentir son jugement. En cours de route, les administrateurs ont dû réviser l'objectif initial à la hausse.

«Les gens voulaient un prolongement de la série, comme s'ils étaient restés un peu sur leur appétit devant la télé. Je ne suis pas surprise des résultats», a-t-elle noté.

Le président de la Corporation du Village d'Émilie, Gilles Champagne, avoue qu'en réalité le chiffre magique de 50 000 était un peu conserva-

teur, fixé strictement comme seuil de rentabilité minimale. Compte tenu de la constance de l'affluence et du nombre de réservations prévues au mois d'août, «on s'en va plus vers 100 000 d'ici la fin de la saison».

Personne au sein de la corporation du Village d'Émilie ne croit un instant à un essoufflement du lieu touristique. Car, à partir de l'an prochain, on mettra l'accent sur la consolidation et la diversification des services. «Nous devrions investir au moins 100 000 \$ dans une série de petits projets», a révélé M. Champagne. Il est question notamment de la construction d'une cabane de bûcherons et d'une grange.

«Il sera plus facile dorénavant d'intéresser les partenaires financiers à investir dans le Village, assurée dès sa lancée d'une durée de vie d'au moins cinq ans, a ajouté M. Champagne. De plus, les émissions des «Filles de Caleb» seront traduites en anglais, vendues en Europe et peut-être au Japon... Cela nous assurera vraisemblablement des retombées touristiques importantes à moyen terme, tout en diversifiant nos activités chemin faisant.»

Dans l'avenir, entend-on d'autre part remédier aux files d'attente qui voient les navettes de voyageurs leur passer sous le nez? Ces visiteurs ont souvent fait des réservations depuis un mois et demi, répond Mme Daneault. D'où l'obligation de respecter les contrats des voyages organisés et de faire en sorte que leur temps disponible consacré aux autres installations touristiques locales ne soient pas charcutés.

Le Zoo de Granby fermerait plus tôt

Granby (PC)

Le Zoo de Granby fermera ses portes pour la saison le lendemain de la Fête du travail à moins que ses 53 employés, qui ne sont pas au travail depuis le 20 juin, n'acceptent les «offres finales» que la direction a déposées, samedi soir, lors d'une dernière rencontre.

Hier soir, l'exécutif syndical devait recommander à ses membres, réunis en assemblée générale, de rejeter les propositions de l'employeur.

Si ces offres, qui comportent des majorations salariales et des hausses de primes, sont effectivement rejetées, le zoo clôturera donc sa saison six semaines plus tôt que d'habitude.

«C'est à prendre ou à laisser», a lancé le directeur général Pierre Cartier alors qu'il se présentait, peu avant 19 h, samedi, à l'hôtel Roussillon Granby où les deux parties ont tenu toutes leurs rencontres, la semaine dernière.

M. Cartier a souligné que le jardin zoologique avait accueilli 40 000 personnes de moins à ce jour par rapport à l'an dernier et que cette baisse est notamment due au conflit de travail qui a été «publicisé» par les médias de Montréal d'où proviennent habituellement des dizaines de milliers de visiteurs. Le directeur général a soutenu qu'en fermant le zoo, six semaines plus tôt, la société limitera ses pertes financières.

M. Cartier a dit qu'après la Fête du travail et la rentrée scolaire, le nombre de visiteurs fond dramatiquement, notamment durant les jours de semaine, n'atteignant parfois qu'une centaine.

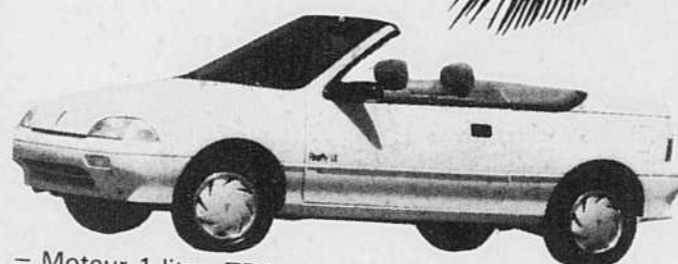
La réunion de samedi soir a duré une trentaine de minutes. La fin de la rencontre, M. Cartier, accompagné de certains membres du conseil d'administration de la Société zoologique, dont le président Jean-Guy Ménard et le trésorier Luc Dextraud, a révélé l'essentiel de ces «offres finales».

Évadez-vous!

PLUS PRÈS DE L'ÉTÉ EN DÉCAPOTABLE 1991



PONTIAC FIREFLY CABRIOLET 1991
9 990\$*



- Moteur 1 litre, TB1
- 64 MPG selon Transport Canada
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Radiocassette AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Tachymètre
- Plus de 20 autres caractéristiques

*Préparation incluse. Taxe et transport en sus.

Ce prix inclut une remise de 750\$ dont peut bénéficier toute personne qui a obtenu ou qui obtiendra un diplôme d'études post-secondaires d'une institution d'enseignement reconnue, durant la période allant du 1er sept. 1988 au 31 août 1991. Rabais GM de 500\$ inclus

DELUXE
PONTIAC BUICK LTEE - SHERBROOKE
PLUS QUE JAMAIS
Un savoir-plaire reconnu

1567, rue King Ouest, Sherbrooke, 569-9351

Bronzer en style et en vitesse.



- La Golf Cabriolet. Une voiture excitante à conduire et à posséder.
- Capote isolée et bien rembourrée
 - Lunette en verre, à dégivrage
 - Moteur aux performances sport
 - Boîte manuelle ou automatique
 - Arceau de sécurité intégré
- Venez l'essayer aujourd'hui même!

19 490\$

VW Golf Cabriolet

Sherbrooke Automobile INC.

2959, rue King Ouest
Sherbrooke, 569-9111

De la ville à la plage... la SUZUKI SIDEKICK

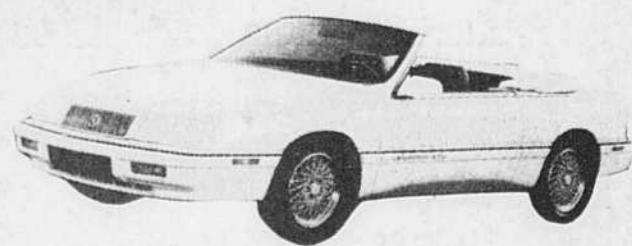


L'essayer, c'est découvrir le plaisir de conduire.
A partir de **11 995\$***
t.t.p. en sus

Mi-Vallon
SUZUKI

4376, Boul. Bourque, Rock Forest, 563-9915

CABRIOLET LE BARON



- Moteur V-6
- Automatique, 4 vitesses
- Air conditionné
- Vitres électriques
- Serrures de portes électriques
- Volant ajustable
- Régulateur de vitesse

ELITE
PLYMOUTH CHRYSLER INC.
1138, Route 220, St-Elie d'Orford, 564-1122



SOLEL D'ÉTÉ

7,9% ou **1000\$** DE RABAIS

PONTIAC SUNBIRD 2 OU 4 PORTES 1991

- Moteur 2 litres 4 cylindres à injection
- Transmission automatique
- Climatiseur
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- Plus de 30 autres caractéristiques
- Préparation incluse

Cette offre est en vigueur pour un temps limité et est applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire seulement. Le taux de 7,9% est disponible mais sans le rabais de 1 000 \$.

OFFRE SPÉCIALE DE 750\$
POUR ETUDIANTS OBTENANT LEUR DIPLOME

10 950\$



GMC TRACKER CONVERTIBLE 1991

- Moteur 1.6 litre, TB1
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Plus de 30 autres caractéristiques

Cette offre est en vigueur pour un temps limité et est applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire seulement. Transport et taxes en sus. Ce prix inclut un rabais de 500 \$ et la remise de 750 \$ pour étudiants.

REMISE JUSQU'À 1000\$
AUX MEMBRES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES !

6 990\$



PONTIAC FIREFLY 3 PORTES 1991

- Moteur 1 litre à injection
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Plus de 20 autres caractéristiques
- Préparation incluse

Cette offre est en vigueur pour un temps limité et est applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire seulement. Transport et taxes en sus. Ce prix inclut un rabais de 500 \$ et la remise de 750 \$ pour étudiants.

8,9% ou **750\$** DE RABAIS

TEMPEST 91 ♦ GMC PICK-UP 91
GMC SAFARI 91 ♦ GRAND AM 91

Cette offre est en vigueur pour un temps limité et est applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire seulement. Le taux de 8,9% est disponible mais sans le rabais de 750 \$.

DES OCCASIONS IRRÉSISTIBLES !

De 1 950 \$ à 6 950 \$	De 6 995 \$ à 8 950 \$	De 8 995 \$ à 10 950 \$	10 995 \$ et plus
89 Firefly 2 portes, manuelle, 58 000 km	89 Sunbird LE 2 portes, manuelle, 43 800 km	89 Sunbird 49 495 km, garantie prolongée fin 1995	90 Acura Integra RS 2 portes, automatique, 37 571 km
89 Firefly Turbo 2 portes, manuelle, 42 200 km	88 Oldsmobile Firenza 4 portes, automatique, 55 806 km	89 Chevrolet Cavalier RS 2 portes, V6, manuelle, 53 884 km	89 Grand Marquis GS Toute équipée, 74 472 km
89 Chevrolet Cavalier 4 portes, 4 cylindres, 88 774 km	88 Pontiac Sunbird 4 portes, automatique, 63 865 km	89 Buick Skylark 4 portes, automatique, Quad 4, 41 150 km	89 Chevrolet S10 4,3 litres, aut., boîte de fibre, 15 535 km
87 Le Baron familiale Toute équipée, A/C, 79 384 km	88 Mustang 4 cylindres, manuelle, 45 450 km	88 Buick Skylark 4 portes, blanche, V6, garantie prolongée	89 Pontiac 6000 LE 4 portes, blanche, 68 108 km
87 Pontiac Sunbird 4 portes, 4 cylindres, 53 542 km	88 Corsica LT 4 portes, V6, automatique, 44 432 km	88 Grand AM LE 2 portes, automatique, 66 200 km	89 Skylark 4 portes, automatique, 41 150 km
86 Mazda 626 LX 2 portes, toute équipée, 78 691 km	87 Century 4 portes, 4 cylindres, 75 946 km	87 Buick Le Sabre LTD 4 portes, toute équipée, 70 500 km	89 Bonneville LE 4 portes, rouge, A/C, 56 986 km
84 J2000 4 portes, automatique, spécial 2 950 \$	87 Aerostar Cargo Van, 3,0 l.	87 Bonneville LE 4 portes, seulement 36 500 km	88 Bonneville SSE Toute équipée, 68 754 km
84 Continental Givenchy Designer, 72 548 km	86 Monte Carlo 2 portes, V8, très propre, 54 990 km	86 Ford Bronco II Toute équipée, A/C, 97 950 km	88 Nissan Maxima Toute équipée, très propre!

DELUXE

PONTIAC BUICK LTEE - SHERBROOKE

PLUS QUE JAMAIS

Un savoir-plaire reconnu

Pièces  Pièces
Le choix qui s'impose.



ENTRETIEN / SERVICE / MÉCANIQUE